



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Artisan 2018 : ouverture des inscriptions !

Serez-vous l'Artisan(e) 2018 ? Seras-tu l'Apprenti(e) 2018 ?

Dès le 15 janvier et jusqu'au 23 février, les artisan(e)s belges et les jeunes de moins de 25 ans qui se forment aux métiers de l'artisanat peuvent s'inscrire au concours national La Vitrine de l'Artisan pour tenter de devenir l'Artisan(e) ou l'Apprenti(e) 2018. Vous connaissez un(e) artisan hors pair ? N'hésitez pas à le/la recommander !

Le concours, soutenu par Denis Ducarme, Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale, vise à mettre en valeur la richesse du secteur artisanal belge, cherche à promouvoir la compétence de nos artisan(e)s auprès du grand public et tente de susciter des vocations chez les jeunes.

Du 15 janvier au 23 février, les artisan(e)s belges, tous métiers confondus, peuvent s'inscrire au concours via le formulaire d'inscription disponible sur le site www.lavitrinedelartisan.com. Un comité de sélection, composé de partenaires privés et publics issus du secteur, jugera les dossiers sur base de la qualité du produit, de la motivation et du management afin de sélectionner 10 artisan(e)s qui représenteront la richesse et la diversité du savoir-faire belge.

Qui sera l'Artisan(e) 2018 ?

Tou(te)s les artisan(e)s participant seront référencé(e)s sur notre site www.lavitrinedelartisan.com. Les 10 lauréats-ambassadeurs seront mis en évidence via un petit film d'entreprise et à travers la communication du concours. Plusieurs prix sont à remporter : le prix Artisan(e) 2018 d'une valeur de 3000€, le Coup de cœur du jury d'une valeur de 1000€ et le prix du Public d'une valeur de 1000€. Pour ce dernier prix, le public pourra voter en ligne pour son artisan préféré et tenter sa chance de remporter un bon à valoir chez l'un(e) des artisan(e)s répertorié(e)s sur notre site.

Cette année, le concours mettra l'accent sur l'importance de pouvoir utiliser les technologies modernes pour servir son métier traditionnel.

Comment permettre à l'artisanat d'évoluer en termes de matériel, de produits, de techniques dans le métier et également dans la transmission ? Comment faire mieux avec moins d'argent et en gagnant du temps grâce aux technologies actuelles ?

De nombreux outils existent, permettant l'inclusion et la valorisation de l'artisanat dans une société technologique et informatisée. Ces mêmes outils offrent également de nouvelles possibilités et permettent aux artisans de faciliter leur démarche et d'améliorer leur savoir-faire. Nous pensons notamment, au-delà des moyens techniques, à l'e-commerce, au packaging, aux formations, à l'accueil de jeunes pouvant amener des idées nouvelles, etc.

Qui sera l'Apprenti(e) 2018 ?

Le titre de Joran Delbaere, jeune apprenti qui se forme au métier de boucher-affineur, récompensé par un montant de 800€ en 2017, sera remis en jeu. Tout apprenant(e) de moins de 25 ans peut s'inscrire au concours et tenter d'être nommé(e) Apprenti(e) 2018, jeune motivé(e) et dynamique, pouvant servir d'exemple en prouvant que l'artisanat est porteur d'avenir !

#FIER(E) DE MON ARTISAN(E)

Nous proposons également à chacun(e) cette année de nous recommander un(e) artisan(e) qui fait sa fierté ou qu'il/elle a envie de mettre en valeur. Il suffit de nous envoyer ses coordonnées et nous nous chargerons de le/la contacter personnellement.

Inscriptions en ligne sur le site www.lavitrinedelartisan.com jusqu'au 23 février 2018.

info@lavitrinedelartisan.com / 02-500.50.70 / 0489-34.70.77 /  

